



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la TVA sans droit à déduction

Objet :

Exonération de la TVA sans droit à déduction pour les fabricants et prestataires de services et les personnes physiques

Eligibilité : TPE Personnes physiques

Descriptif :

Exonération de la TVA sans droit à déduction pour les fabricants et prestataires de services et les personnes physiques dont le chiffre d'affaires annuel taxable est inférieur ou égal à 500.000 DH

Condition :

Activités industrielles, prestations de service et personnes physiques autres que celles visées à l'article 89-1-12° du CGI et Seuil

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Allègement des obligations fiscales pour les petits redevables

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code qr